Les monuments mégalithiques de la région d'Avrillé

L'Association Vendéenne de Géologie (AVG) et le Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques (GVEP) ont organisé conjointement deux journées de visite des monuments mégalithiques de la région d'Avrillé. Cette région est une des plus riche en monuments de toute la province mégalithique du centre-ouest atlantique. La première journée, le 10 juin 2018, concernait les aspects archéologiques sur les implantations, les données architectoniques et la chronologie des édifications successives des monuments. La seconde journée, le 24 juin 2018, présentait l'environnement géologique, l'origine des monolithes et leurs compositions pétrographiques.

Journée de terrain conjointe de l'AVG et du GVEP

10 juin 2018

Rapport de André POUCLET

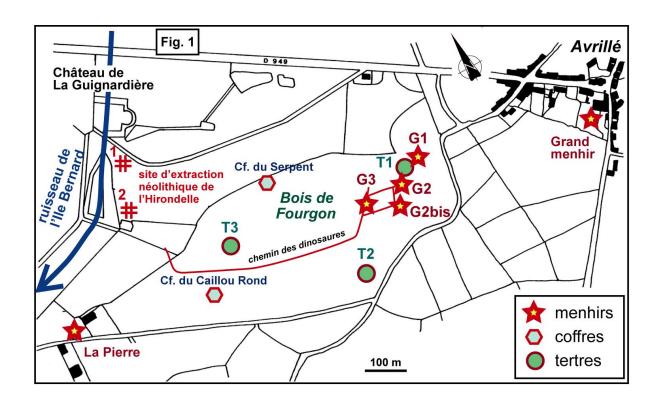
Cette première journée est d'abord consacrée à l'extraordinaire site archéologique du domaine de la Guignardière à l'ouest d'Avrillé. Nous observons ensuite les menhirs du Plessis et le dolmen des Pierres Folles du Plessis, comme exemples caractéristiques des deux grands types de monuments mégalithiques. Nous sommes ensuite reçus au Cairn, le Centre de la Préhistoire de Saint-Hilaire-la-Forêt.

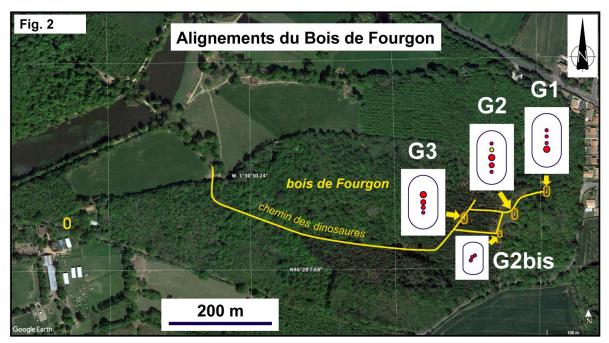
Site de la Guignardière

Le parc du château de la Guignardière est un vaste domaine privé en grande partie occupé par le Bois de Fourgon. Cette circonstance a permis la préservation exceptionnelle d'un complexe mégalithique comprenant 1) trois alignements courts de grands menhirs auquel s'ajoute un quatrième alignement près de la limite ouest du domaine, 2) une ligne de petites pierres avec stèles anthropomorphes et initialement décrite comme un alignement, 3) trois petits coffres mégalithiques avec stèles anthropomorphes et 4) trois tertres dont un présente une armature mégalithique. A cela s'ajoute une zone d'extraction des blocs rocheux dans ce qui est appelé la carrière néolithique de l'« Hirondelle » (**Figures 1** et 2).

Lors de plusieurs campagnes de fouilles de 1991 à 2010, Gérard Benéteau et son équipe du Groupement Vendéen de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique (GVSPA) ont découvert ou redécouvert les différents éléments de ce complexe de La Guignardière. Puis certains ont été étudiés et remis en état (Benéteau *et al.*, 2000 ; Benéteau-Douillard, 2012). La présentation du site, la description des alignements du Bois de Fourgon et toutes les informations architectoniques nous ont été généreusement exposées par Gérard Benéteau lui-même.

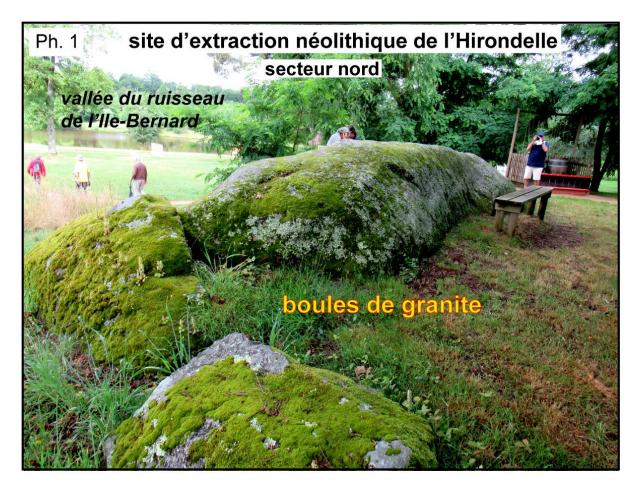
La visite commence par le **secteur de l'Hirondelle** situé immédiatement au sud-est du château, sur la rive gauche du ruisseau de l'Île Bernard. Puis, par le chemin des dinosaures dans le bois de Fourgon, nous rejoignons le **secteur des alignements** en commençant par le **G3** suivi par le **G2** et le **G1**, tous formés par des grands menhirs. Revenant par le **G2**, on atteint le **G2bis** correspondant à une ligne des pierres plus petites.





La « carrière » de l'Hirondelle

Les affleurements rocheux occupent les flancs supérieurs de la rive gauche du ruisseau de l'Ile Bernard dans le secteur nord (# 1). Ils se poursuivent en aval vers le sud jusqu'à une dépression inondée correspondant à une ancienne carrière (# 2) (**Ph. 1** et **2**). Actuellement, le ruisseau est perdu dans un étang, ayant été barré pour faire une retenue alimentant un moulin. Au Néolithique moyen, le niveau marin était de 6 à 8 m plus bas. Le paysage était peu boisé et le relief sans doute plus accusé. Le ruisseau de l'Ile Bernard avait alors un régime torrentiel lors des saisons pluvieuses. En dévalant le flanc sud du massif d'Avrillé, il a généré une

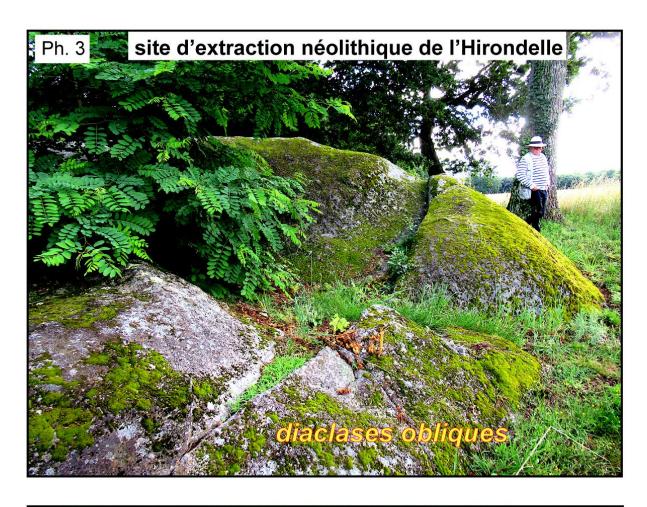




succession de chaos granitiques, comme tous les autres ruisseaux dans la même situation régionale. Maintenant encore, le talweg et les flancs de la vallée, bien que très adoucis sont jonchés de grands blocs granitiques arrondis. Sans doute ces roches ont été en partie exploitées lors de la construction du château ou de ses dépendances. Mais en réalité peu de blocs ont été détruits. On suppose que les bâtisseurs ne voulaient pas que l'environnement immédiat du château soit gâché par une vulgaire carrière. Les affleurements de granite sont naturellement traversés par le réseau de diaclases de décompression (**Ph. 3** et **4**). Et voilà qu'apparaissent dans de nombreux blocs, le long de certaines fissures, des cupules ou encoches qui, selon les experts archéologues, n'ont pu être faite que par des outils en pierre, encoches réalisées en vue de détacher des blocs le long des plans de fracture naturelle (Ph. 5 et 6). Ces encoches sont plus arrondies et moins creuses que celles faites par une pointerole ou burin métallique, outils qui laissent aussi des étoiles d'impact caractéristiques. Ainsi, le débitage des carriers « modernes » est facilement discernable (Ph. 7 et 8). On observe également la trace de ces encoches au bord de plans de fracture ayant servi à l'arrachement de blocs. Les photos 9 et 10 montrent l'endroit où un bloc de granite a dû être enlevé par les carriers du Néolithique en utilisant un plan de fracturation sub-horizontal (Ph. 9 et 10). De fait, si l'on en juge par l'aspect des blocs qui restent, les carriers semblent avoir sélectionné ceux qui montraient un diaclasage horizontal. L'existence de traces de débitage préservées que montrent les photos 5 et 6 indique simplement que l'opération a échoué. La fissure ne s'est pas ouverte. Ce n'est pas le fait de l'abandon du site comme dans les carrières de l'île de Pâques.

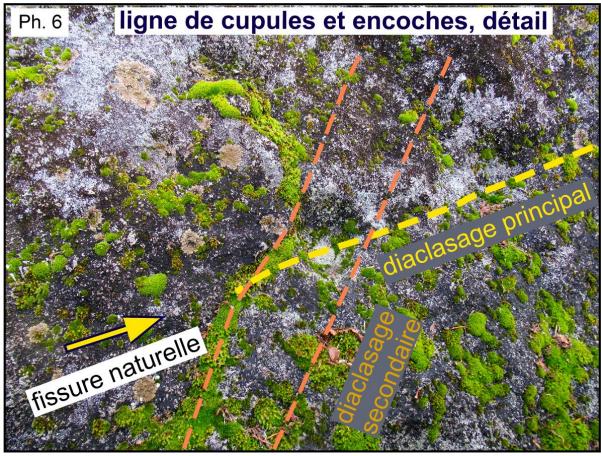
Ces observations montrent où et comment les hommes du Néolithique se sont fournis en matériel pour construire leurs monuments mégalithiques. La technique d'extraction utilisée par ces carriers et décrite ci-dessus est illustrée par la figure 100 de Benéteau-Douillard (2012) reprise sur la **Figure 3**. Elle comprend trois étapes : 1) repérage de la fissure favorable à une extraction, 2) encochage de la fente, et 3) forçage de la fissure en vue de l'arrachement du bloc. Le plan de fissure ayant servi à l'enlèvement du monolithe s'appelle « *le lit de carrière* ». Ce lit de carrière est assez facile à détecter sur les pierres dressées avec une face plane parallèle aux diaclases contrôlant l'allongement du monolithe. Cette face s'oppose à la face bombée qui constituait l'affleurement naturel de la boule de granite. On a parfois la chance de repérer sur le bord d'un lit de carrière d'un menhir la trace d'un coin ayant servi à l'arrachement du bloc. C'est le cas sur le menhir nord du Plessis (voir plus loin).

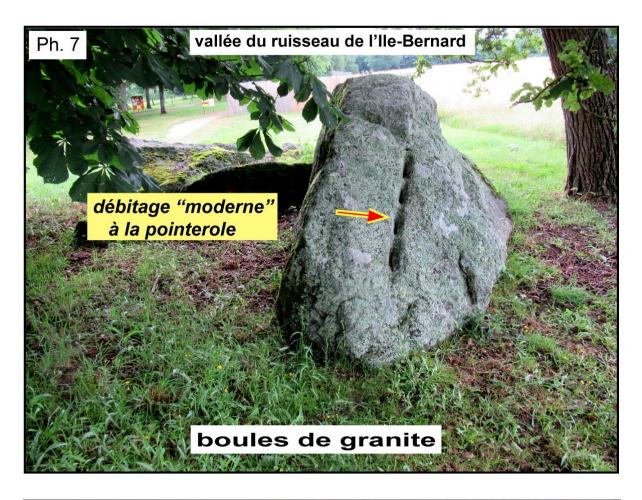
Un modèle de levage de menhir est proposé par Benéteau-Douillard (2012) et copié sur la **Figure 4**. La pierre est sanglée dans un traîneau sur un chariot de rondins puis basculée à l'aide d'une chèvre faite de deux troncs d'arbre entrecroisés ou d'un chevalet plus solide pour les gros blocs que l'on lève en tirant des cordages. Il semble en effet que les poteaux de levage aient laissé des traces d'enfoncement sur quelques rares sites aux sols bien préservés, comme par exemple au pied du menhir central de l'alignement G2 (Benéteau-Douillard, 2012, p. 75 et figure 37).













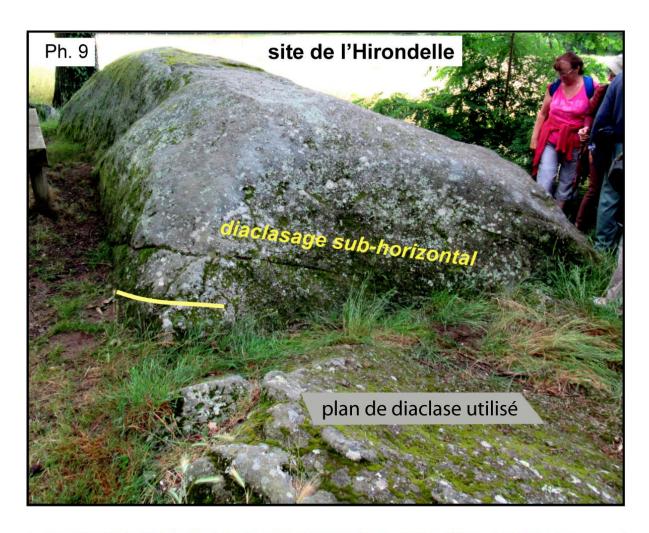
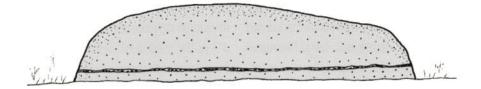




Figure 3

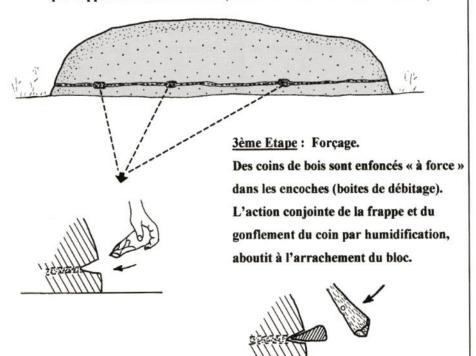
Modélisation de l'extraction de blocs au Néolithique selon Benéteau-Douillard (2012), Figure 100

<u>lère Etape</u>: Repérage d'un affleurement présentant une fente de décompression.



2ème Etape: Encochage sur la fente.

Le nombre des encoches peut varier selon la longueur du bloc, et/ou selon les possibilités de décollement de celui-ci par rapport à l'état de la fente (fente « ouverte » ou fente « collée »).

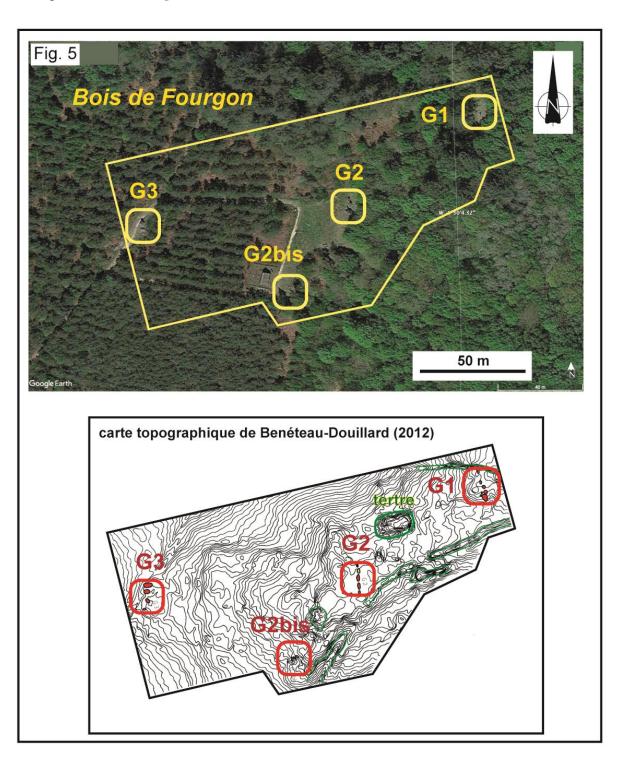


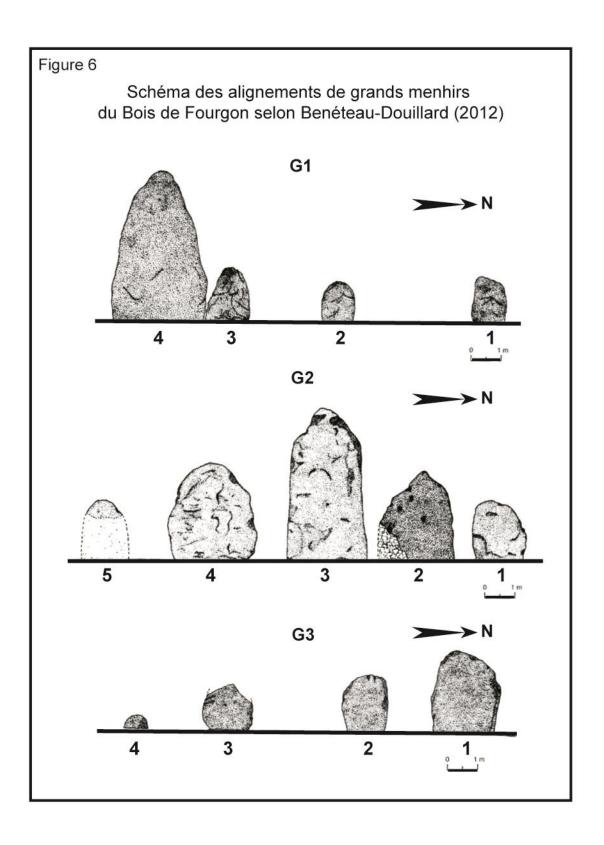
Cependant, les coins peuvent être enfoncés sans encochage lorsque la morphologie de la fente le permet.

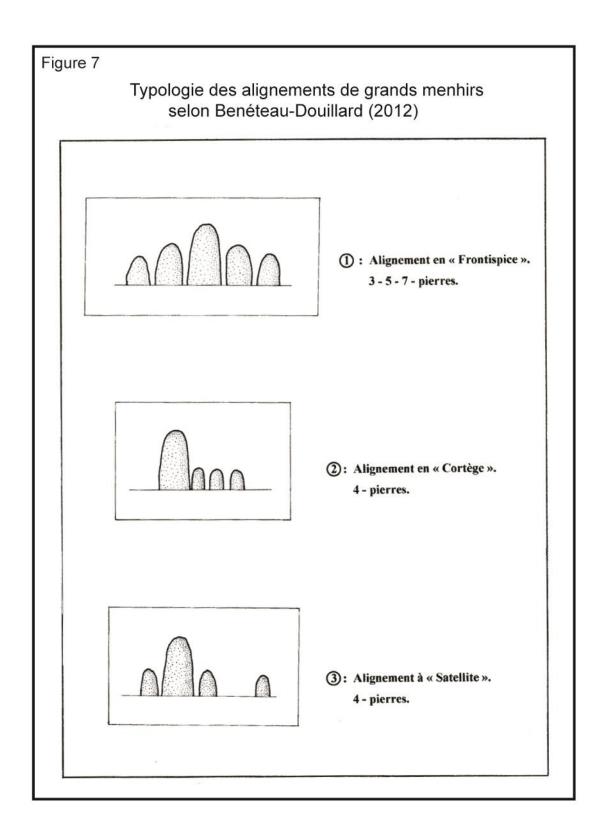
Figure 4 Modéle de levage d'un menhir selon Benéteau-Douillard (2012), Annexe 2 → Est 1m ① 2 → Est Rabottage 1m 1 m 3 4 Nord 1 m 3 6 12: Positionnement du bloc à son arrivée près de la fosse. Modélisation des différentes phases d'un levage, d'après interprétation des données de fouilles. 345: Phases principales d'un levage. Vues sud et est. Dessin: Gérard Benéteau. 6: Symbolisation de la mécanique de positionnement des menhirs dans leur fosse. Vue sud.

Les alignements du Bois de Fourgon

Ces monuments ont été classés en 1887 et référencés par groupes avec la lettre G. Lorsqu' un quatrième groupe a été découvert, il a pris le nom G2bis dans la nomenclature locale, étant proche du G2. Ces alignements sont localisés sur la carte satellitaire corrélée avec le lever topographique de Benéteau-Douillard (2012) repris sur la **Figure 5**. Ils sont décrits dans l'ordre de la visite. Les schémas de ces alignements sur la **Figure 6**, comme toutes les informations archéologiques sont tirées de Benéteau-Douillard (2012). Il en va de même pour la typologie des alignements de la **Figure 7**.







Trois types d'alignements de grands menhirs sont définis : 1) en frontispice avec 3, 5 ou 7 pierres, la plus imposante étant au centre, 2) en cortège avec 4 pierres, la plus importante en bout de ligne, et 3) en satellite avec 4 pierres en frontispice et une pierre additionnelle un peu à l'écart. Tous ces alignements sont orientés nord-sud. Systématiquement, les menhirs sont numérotés du nord au sud

Alignement G3

Cet alignement est resté en l'état. Il n'a pas été fouillé pour laisser aux archéologues du futur la possibilité de montrer qu'ils sont plus malins que nous. C'est un alignement de type « cortège » constitué de quatre pierres : une grosse à une extrémité et trois petites à la file et de tailles modeste (Figure 7 ; **Ph. 11**). Dans ce cas, le grand menhir est placé au nord. C'est un gros monolithe arrondi, haut de 2,7 m et presque aussi large pour une épaisseur de plus d'1 m (**Ph. 12**). La face plane correspond au lit de carrière. Elle résulte d'un fort diaclasage (**Ph. 13**). Comme pour tous les alignements N-S, la face plane est orientée vers l'est, au soleil levant.

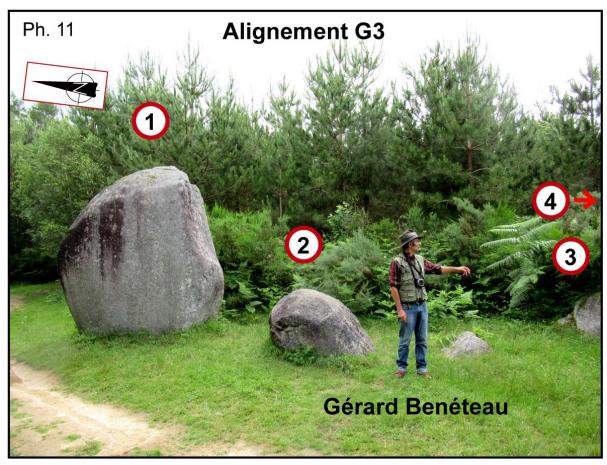
Toutes les pierres sont en granite porphyroïde à porphyroblastes de feldspath potassique de 2 à 4 cm.

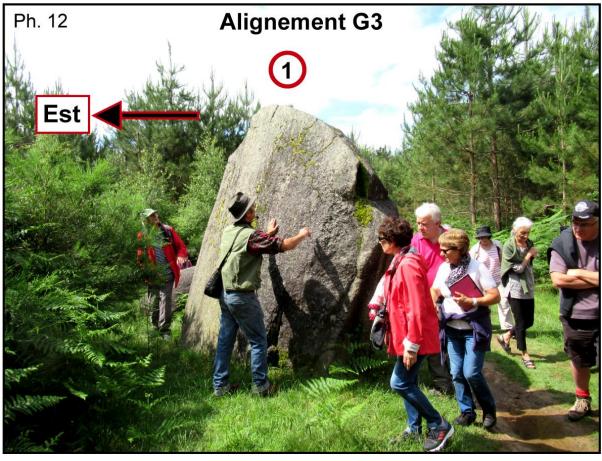
Alignement G2

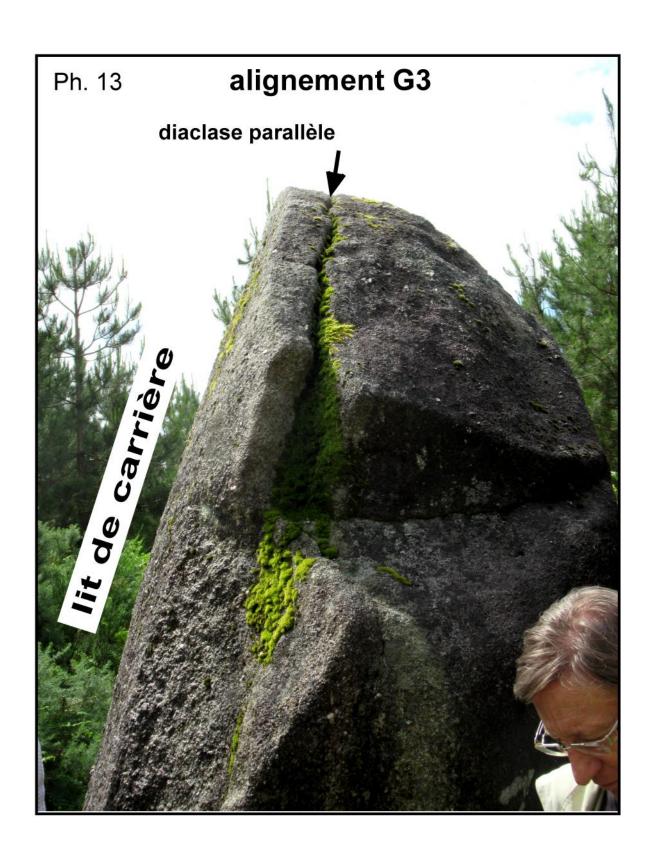
Cet alignement est situé à 95 m en direction N 80° de G3, c'est un beau monument de type en frontispice avec cinq pierres (Figures 6 et 7; **Ph. 14**, **15** et **16**). Le menhir central (# 3) est le plus élevé avec un peu plus de 6 m, pour un poids de l'ordre de 35 tonnes. De part et d'autre, deux menhirs de taille moyenne (# 2 et 4), avec un peu moins et un peu plus de 4 m, respectivement, pour 10 et 16 tonnes sont à environ 1 m de distance. Les plus petits en bout de ligne et éloignés de 1 ou 2 m des précédents, font de 2 à 2,9 m. Tous ces blocs étaient couchés, certains déplacés et d'autres brisés. Ainsi, le menhir # 2 a été débité en trois tronçons par des carriers « modernes » dont un a été emporté et le # 5 a été en partie exploité. Tous les monolithes ont été restaurés et relevés scientifiquement après examen de leurs fosses de calage. Le menhir # 2 a été tant bien que mal reconstitué (Ph. 16). Comme tous les menhirs des alignements orientés nord-sud et beaucoup de menhirs isolés, ceux du G2 ont leurs faces planes (correspondant aux lits de carrière) tournées vers le soleil levant (**Ph. 17**).

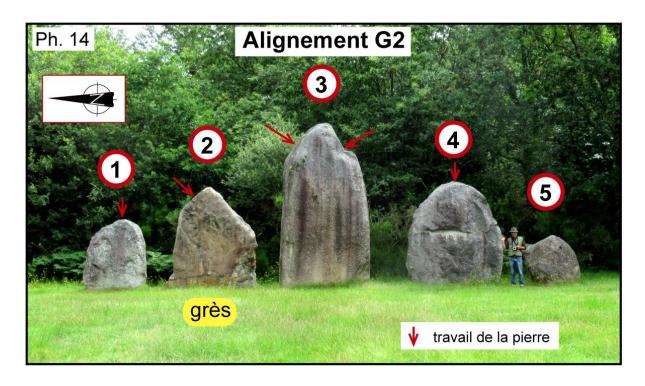
Les pierres # 1, 3, 4 et 5 sont en granite porphyroïde, à porphyroblastes en tablettes de 1 à 2 cm en moyenne. Le menhir # 2 est en grès ladère. Ce grès provient de la lithification des sables de la transgression du Cénomanien au début du Crétacé supérieur. Cette transgression marine a envahi le bassin jurassique et une partie du massif granitique d'Avrillé qui, à cette époque, ne formait pas de relief. D'importants lambeaux grésifiés recouvrent les collines de la plaine calcaire et d'autres plus rares sont dispersés sur les flancs du massif. On ne sait pas si la présence de ce grès parmi les blocs de granite est un choix délibéré ou seulement circonstanciel.

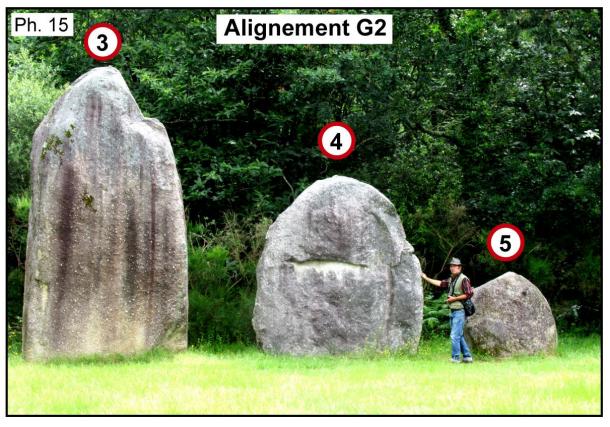
Nous constatons que les monolithes ont été travaillés afin d'acquérir une forme humaine. Ainsi le grand menhir central est pourvu de larges épaules et s'élève tel un géant déifié (Ph. 15). A sa droite (au sud), une forme massive et ronde n'est autre que sa compagne bien en chair. A sa gauche (au nord), une forme à peine plus petite correspondant au menhir de grès a reçu une ébauche d'épaulement, mais la taille a été peu efficace. Le côté sud montre une ancienne cassure naturelle aux bords épannelés (**Ph. 18**). Le côté supérieur nord a peut-être été épointé, à moins que la cassure soit aussi naturelle (**Ph. 19**). On ne peut pas boucharder un grès quartzeux comme on le fait pour un granite dont la texture permet l'arrachement de grains. A la frappe, le grès à ciment siliceux part en écailles dans des directions variables. Compte tenu de sa nature différente, ce second personnage masculin n'est pas de la famille des deux grands figurant le « couple royal ». C'est peut-être l'équivalent du premier ministre ou un dieu de seconde importance! Alternativement, la représentation d'un personnage ou d'un symbole d'essence différente justifierait qu'on soit allé chercher une roche de nature différente. Quant aux deux menhirs des extrémités, soigneusement débosselés et aux sommets arrondis, on a l'impression qu'ils montent la garde.

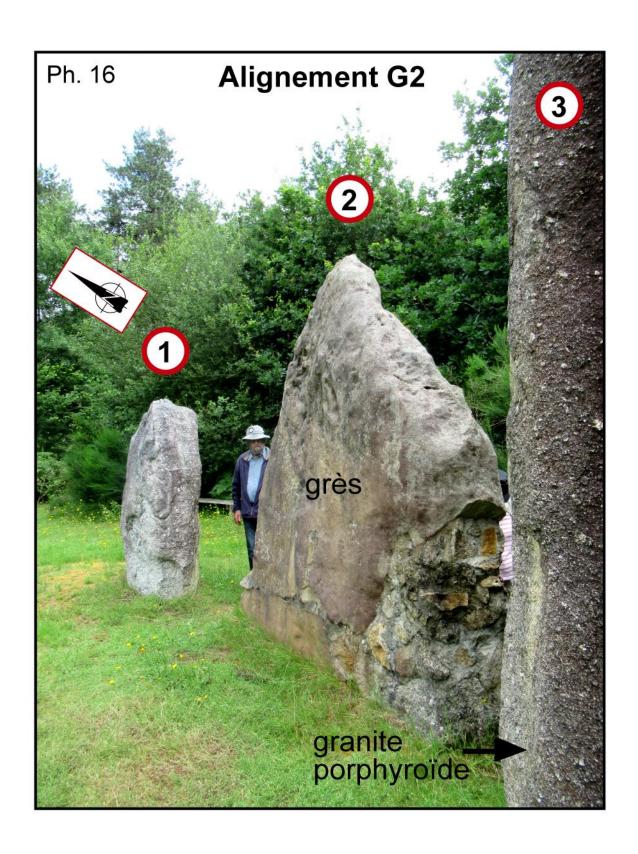


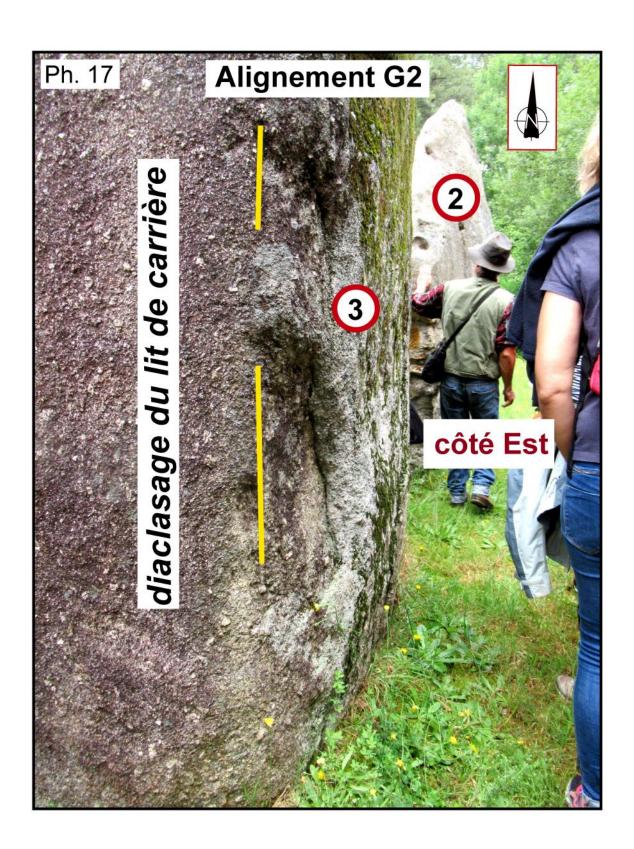


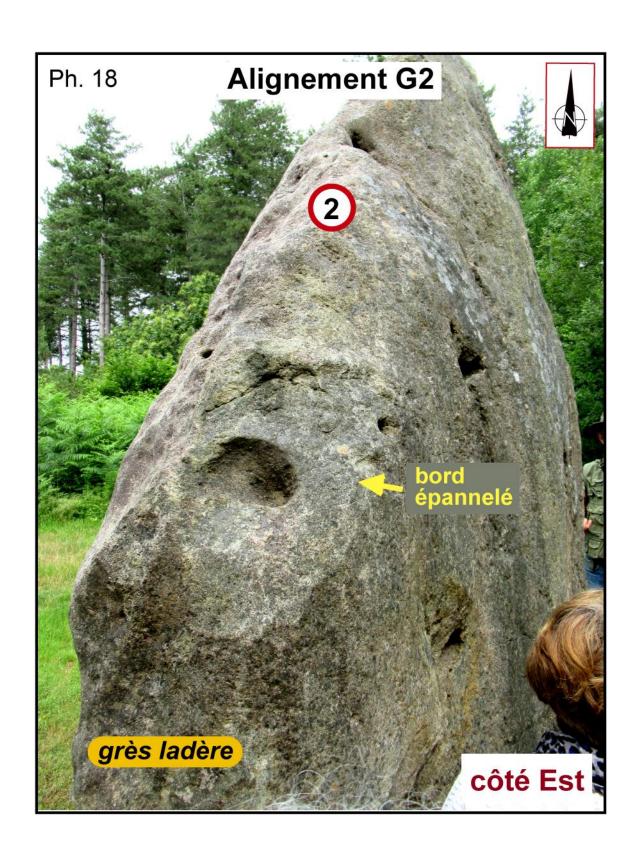














Les fouilles ont mis en évidence d'importantes traces d'ancrage de poteaux et d'échafaudage ayant servi au levage du grand menhir (phase 3 et 4 de la Figure 4). Le menhir sud (# 5) est implanté dans un ancien terrassement qui pourrait correspondre à une enceinte de la fin du Néolithique ancien. Mais surtout, dans la fosse du menhir central a été trouvée une boule de granite qui est interprétée comme la tête d'une statue-menhir. Cette boule, de 20 cm de diamètre et finement piquetée montre deux yeux creusés en cupules, un nez et une nuque aplatie. Deux

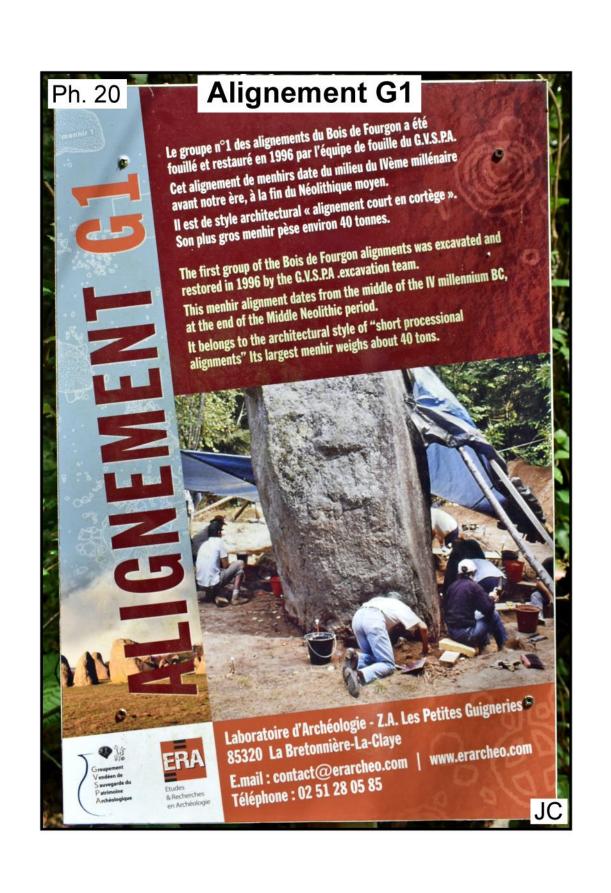
entailles obliques ont été faites pour séparer la tête du reste de la statue qui n'a pas été retrouvée. Le contexte stratigraphique de cette tête décapitée la situe antérieurement à l'édification de l'alignement. Cette tête proviendrait de la destruction volontaire d'un ancien monument attribué à une première période du mégalithisme, lors de l'implantation du G2.

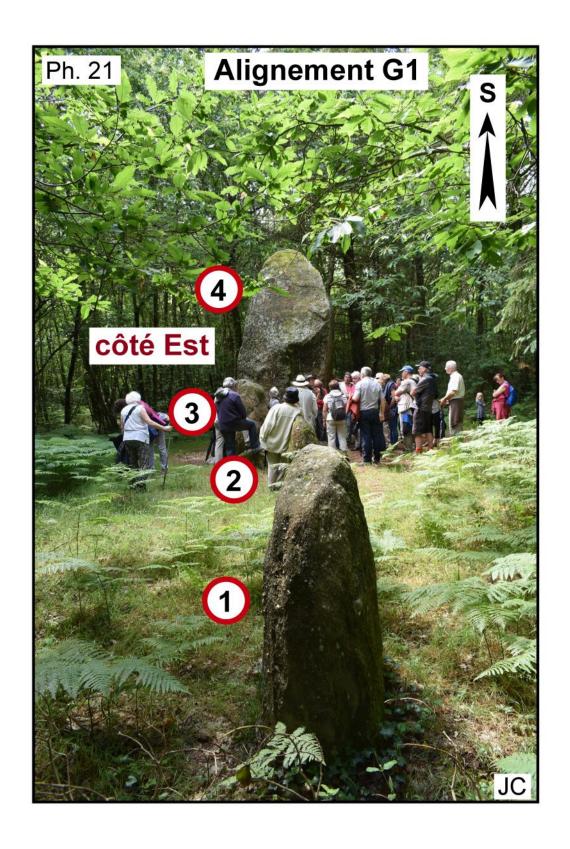
Alignement G1

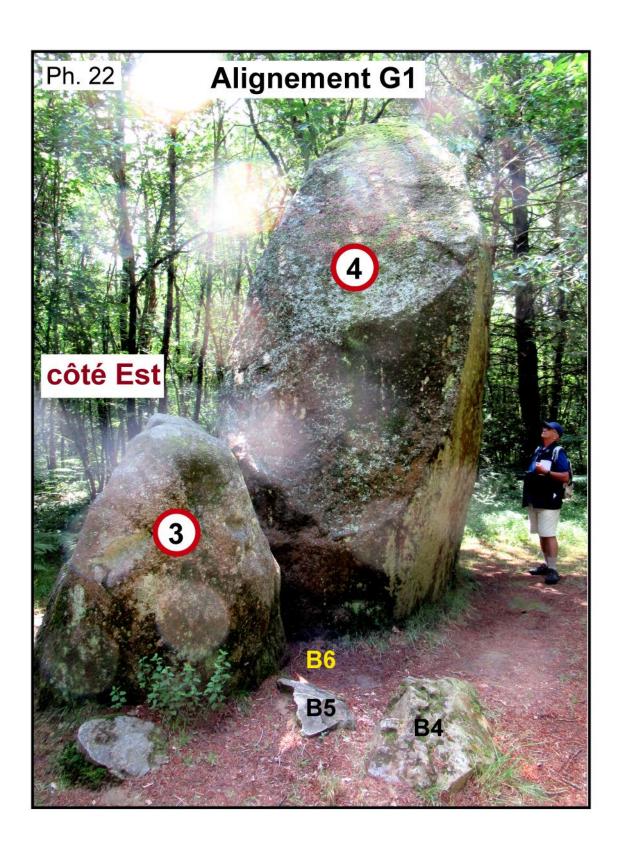
Situé le plus à l'est, à 75 m en direction N 50° de G2, G1 est formé de quatre menhirs approximativement alignés nord-sud. Le plus gros bloc avec 6 m de haut faisant office de maître est situé au sud (**Ph. 20** et **21**). Les monolithes étant numérotés du nord au sud, le menhir géant est le # 4 (35 à 40 tonnes). Côté nord un monolithe de 2 m hors sol (5 tonnes) est presque accolé au grand (# 3) (**Ph. 22**). A un peu plus de 4 m, puis, à 5 m au nord, deux autres menhirs de 2 m de long étaient couchés sur le côté (# 2 et 1) (2 tonnes chacun). Ils ont été redressés d'après l'emplacement de leurs fosses et blocs de calage. Leur chute est due au fait qu'ils étaient très sommairement dressés dans des fosses peu profondes et maintenus par un simple mortier d'arène granitique et quelques cales. L'ensemble correspond à un type d'alignement « en cortège » (Figure 7). C'est donc un alignement du même type que le G3 situé à près de 170 m à l'est-sud-est, mais avec cette différence essentielle que le maître menhir du G3 est situé au nord.

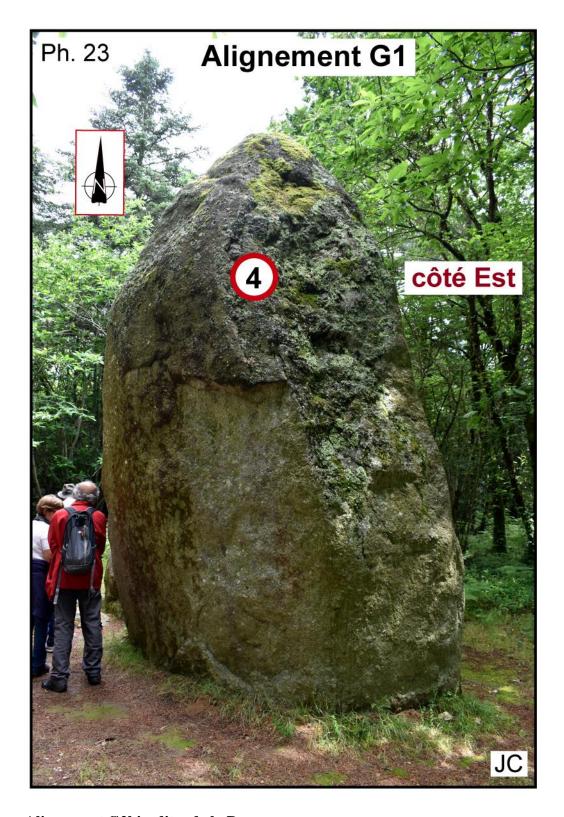
Tous les monolithes sont en granite porphyroïde à porphyroblastes de taille moyenne (2 à 4 cm) (**Ph. 23**). Les blocs montrent une face bombée et l'autre à peine plus plane, le lit de carrière, laquelle est systématiquement tournée vers l'est comme pour tous les alignements locaux. Les bordures de la face plane et le haut des pierres ont été adoucis par bouchardage. La partie supérieure du grand menhir a été martelée en couronne de façon à faire apparaître un semblant d'épaulement pour donner un vague profil anthropomorphe.

Au pied des menhirs # 3 et # 4, gisent un petit bloc de granite et trois blocs anguleux de calcaire silicifié (petits blocs marqués « B » sur la photo 20). Les fouilles ont révélé que ces petits blocs sont les vestiges d'un monument antérieur de type coffre sur lequel sont venus se caler les deux monolithes sud de l'alignement G1. Il s'en est suivi un mélange du mobilier archéologique, tessons de céramique et outils lithiques correspondant à deux périodes distinctes dans le temps. Nous reviendrons sur cette superposition de monuments dans la discussion.









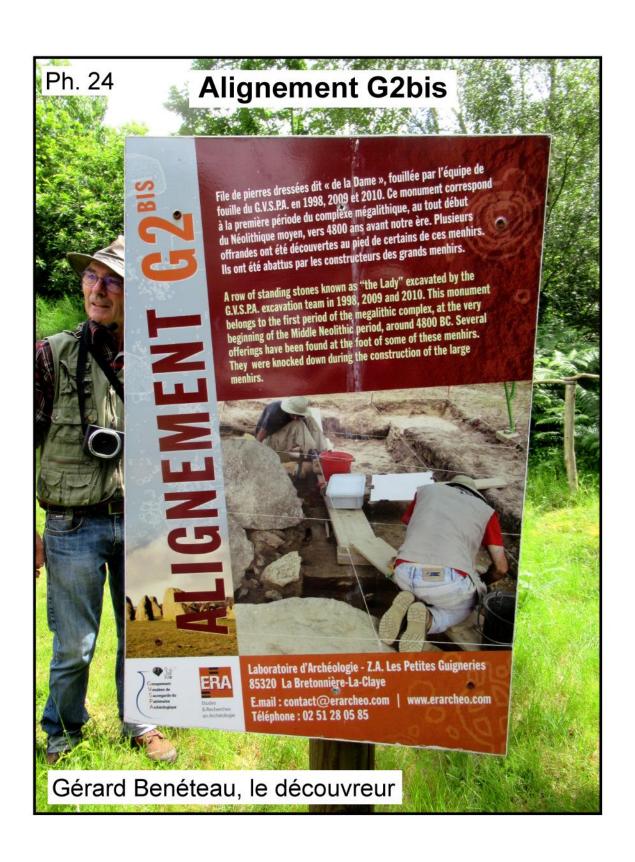
Alignement G2bis, dit « de la Dame »

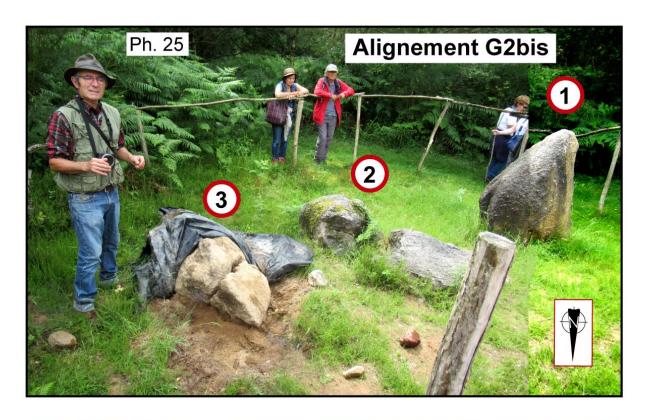
Ce site est localisé à 50 m au sud-ouest de G2. Il compte trois pierres disposées en direction SW-NE sur une distance de 4 m, mais sans être vraiment alignées. Le terme d'alignement ne convient pas, il est conservé par l'usage. Il s'agit de deux petits rochers de dimension métrique, entre 1,4 et 1,8 m, et d'une lame oblongue de 2,15 m provenant typiquement de l'écaillage d'une boule de granite (**Ph. 24** et **25**). Les trois pierres sont en effet constituées du granite

porphyroïde commun d'Avrillé. Elles sont numérotées de gauche à droite. Ces trois pierres appartenaient à un monument qui a été édifié sur un sol soigneusement dégagé avec décapage du sol jusqu'à l'arène granitique. Le point important est la présence de stèles anthropomorphes clairement différentes des pierres des alignements de grands menhirs.

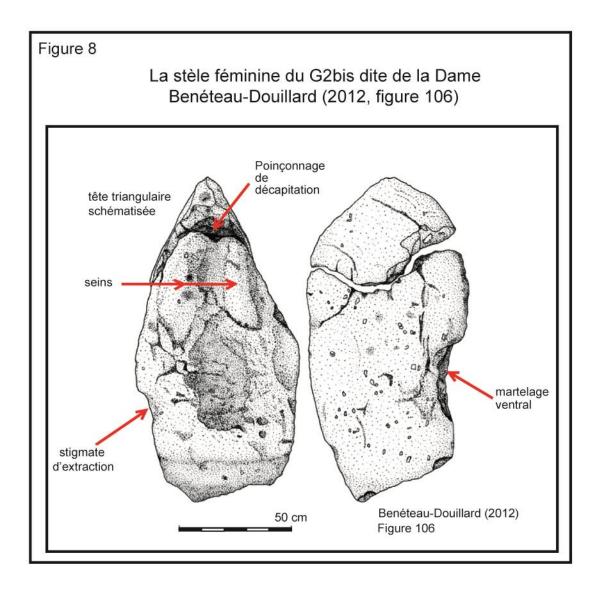
La pierre en écaille est la première à gauche (# 1). Elle était normalement dressée comme un menhir dans une large fosse, mais gisait sous la couverture de l'humus forestier. La pierre centrale (# 2) est brisée en deux parties. Elle a été dégrossie assez sommairement pour donner une sculpture anthropomorphe avec un corps arrondi et une tête triangulaire. Elle a été martelée et cassée intentionnellement au niveau du cou pour séparer la tête. D'après la position des fragments dans l'humus, la déprédation a été effectuée bien après l'installation de la stèle dans le monument initial. La pierre orientale (#3) est aussi brisée en deux morceaux. C'est également une stèle anthropomorphe pourvue d'une poitrine féminine (Ph. 26). Les deux seins sont séparés et mis en relief par un martelage médian et ventral. La tête est aussi triangulaire avec un cou peu marqué. La **Figure 8**, reprise de la figure 106 de Benéteau-Douillard (2012) précise l'aspect de cette stèle. Nous en déduisons que l'autre stèle, sans poitrine féminine, devait être masculine. Là encore la statue a été décapitée comme le montre un poinçonnage au milieu de ce qui était le cou. A deux mètres au nord de la pierre # 3, une petite dalle de granite a été débitée sur place en un tas d'éclats. Il pourrait s'agir d'une quatrième pierre qui, en raison de la position des débris sur le sol archéologique, aurait été éclatée lors de la fracturation des stèles et de la destruction du monument.

La fouille archéologique a révélé au fond de la fosse du menhir # 1 un petit niveau charbonneux avec fragments de charbon de bois. Une mesure radiométrique au C¹⁴ donne un âge calibré de 4 708 à 4 498 ans avant J.-C.. Le mobilier découvert ne correspond ni à une tombe ni à un habitat. C'est donc sans doute un sanctuaire. Les débris céramiques et lithiques correspondant à de petits dépôts volontaires confortent cette interprétation. Un vase assez bien préservé est techniquement attribué à la culture de Chambon datée du Néolithique moyen I, en parfait accord avec la datation C¹⁴.







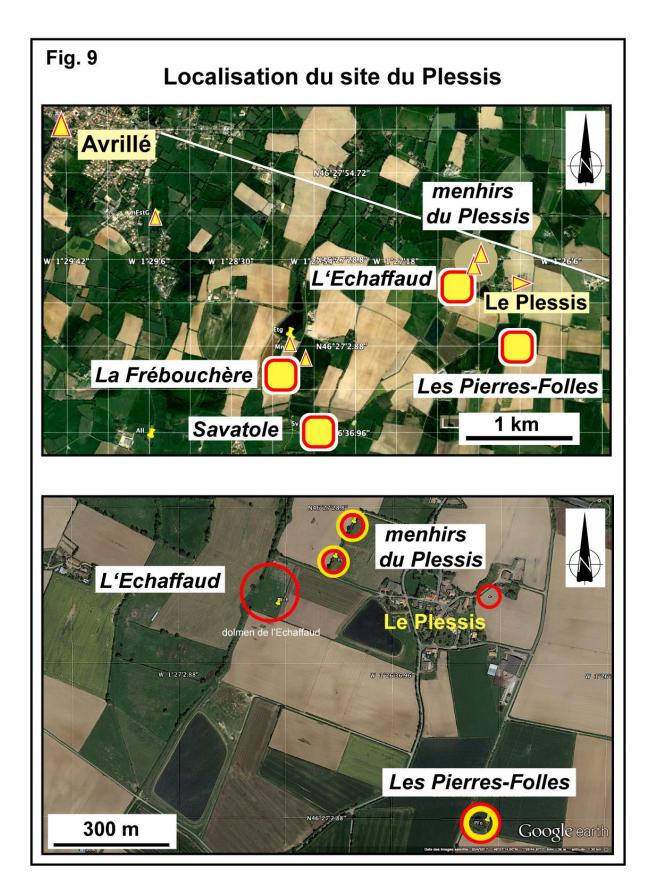


Site du Plessis

Ce site est localisé à un peu plus de 4 km à l'est d'Avrillé, à proximité de la ferme du Plessis (**Figure 9**). Il comprend un ensemble de grands menhirs dont deux sont encore dressés et un couché, un dolmen partiellement préservé, le dolmen des Pierres Folles et un dolmen complètement démembré lors du remembrement de 1969 et déplacé au bulldozer, le dolmen de l'Echaffaud. Nous allons voir les deux menhirs alignés du Plessis et le dolmen des Pierres Folles sous la conduite de Gérard Benéteau et Jean-Marc Large.

Menhirs du Plessis

Immédiatement au nord-ouest du Plessis, au sommet d'une butte, deux menhirs sont alignés en direction N 28° et espacés de 102 m (**Ph. 27**). Un troisième menhir à une centaine de mètres à l'est formait un triangle illustré par un dessin de Audé (1840). Il a été détruit en 1860 (Baudry, 1862). Un quatrième menhir est encore présent à l'est du village, couché dans un champ (**Figure 9**).



Le menhir nord est le plus imposant avec plus de 7 m de haut dont 6m hors sol (**Ph. 28**). Tombé vers 1970, il a été relevé en 1978. Il est implanté dans une arène granitique argileuse. Des fragments de meule de granite ont été trouvés parmi les pierres de calage. La pierre est un granite porphyroïde assez pauvre en porphyroblastes de feldspath potassique de petite

dimension (1 à 2 cm). Le bloc est de section ovalaire, avec le grand axe est orienté N 15°. Le lit de carrière est situé à l'est. Le bord gauche, à 1,9 m du sol montre le reste d'une belle encoche de détachement (**Ph. 29** et **30 A, B**). De 7,5 cm de largeur pour 5 cm de profondeur après décapage, cette encoche a dû être forcée.

Le menhir sud est haut de 3,6 m (**Ph. 31**). Il est fait de granite monzonitique pauvre en porphyroblastes. La composition se reconnaît à la présence dans la matrice grenue de feldspath potassique rose et de plagioclase blanc porcelané en proportions similaires. C'est le même granite que celui du Roi des Menhirs d'Avrillé. On note vers la base sud-ouest du menhir un petit filon oblique de microgranite d'une dizaine de centimètres (**Ph. 32**). Ce filon présente une section en relief du fait de sa meilleure résistance à l'érosion que le granite. Cette caractéristique explique l'interprétation fantaisiste de Baudouin et Lacouloumère (1904a) qui en avaient fait une sculpture. Le bloc est de section rectangulaire à bords arrondis, avec le grand axe orienté N 10°. Le côté le plus plat est le lit de carrière. Il est situé à l'est comme pour le menhir nord.

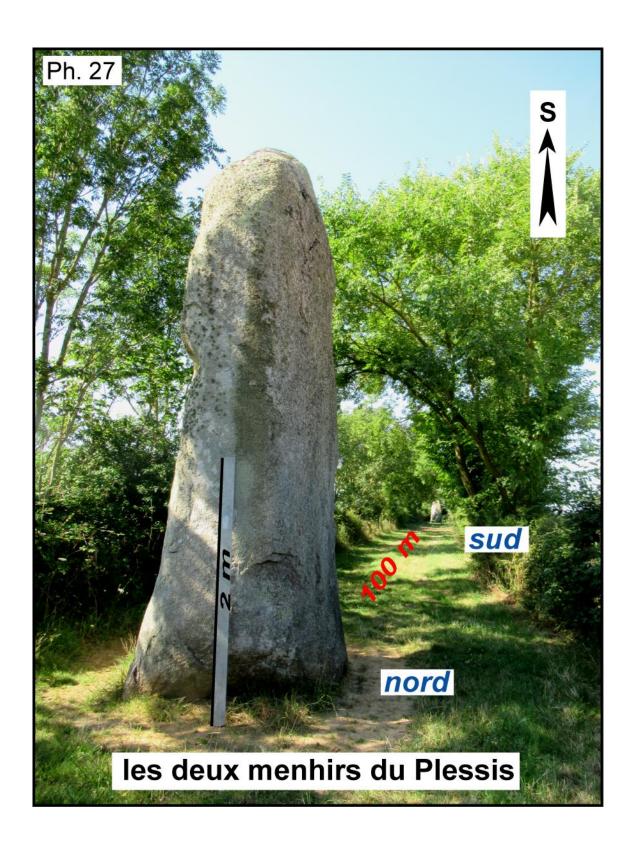
Nous avons noté que l'alignement de ces deux menhirs est à N 28°, ce qui est bien différent de l'orientation nord-sud qui prévaut dans les alignements du Bois de Fourgon. Cependant, avec le troisième menhir disparu, le groupe devait former un triangle équilatéral de 100 m de côté, selon le schéma de Audé (1840). Or ce triangle serait axé sensiblement nord-sud. Tout comme tous les édifices de la première période des grands mégalithes, celle des dolmens à couloir, les menhirs du Plessis sont posés ostensiblement au sommet des collines entre les vallées des rivières qui dévalent le flanc sud du massif d'Avrillé.

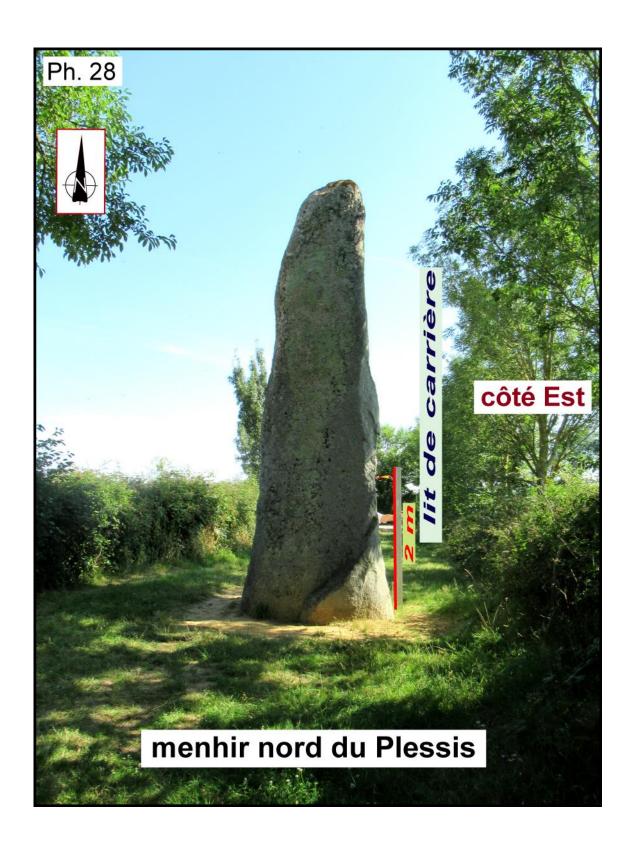
Dolmen des Pierres Folles du Plessis

A l'est du Plessis, un grand dolmen, partiellement démantelé est connu sous le nom de la Pierre-Folle ou des Pierres Folles. Il est préservé sur un petit terrain public au bord de la route. La présentation archéologique nous est faite par Jean-Marc Large (**Ph. 33**). Le dolmen est encore à demi couvert par un énorme bloc de grès de 5 m sur 3m et estimé à 21 tonnes. Cette table est posée en porte à faux sur ce qui devait être l'orthostate de chevet (**Ph. 34**). C'est ce qui permet de situer l'entrée vers l'est-sud-est. Il a été reconstitué par Baudouin en allée couverte en 1902 (Baudouin et Lacouloumère, 1904b). Les orthostates disponibles et redressés sans grande étude préalable, et les quelques pierres de couverture partiellement préservées pourraient avantageusement correspondre à un dolmen à couloir (**Ph 35**).

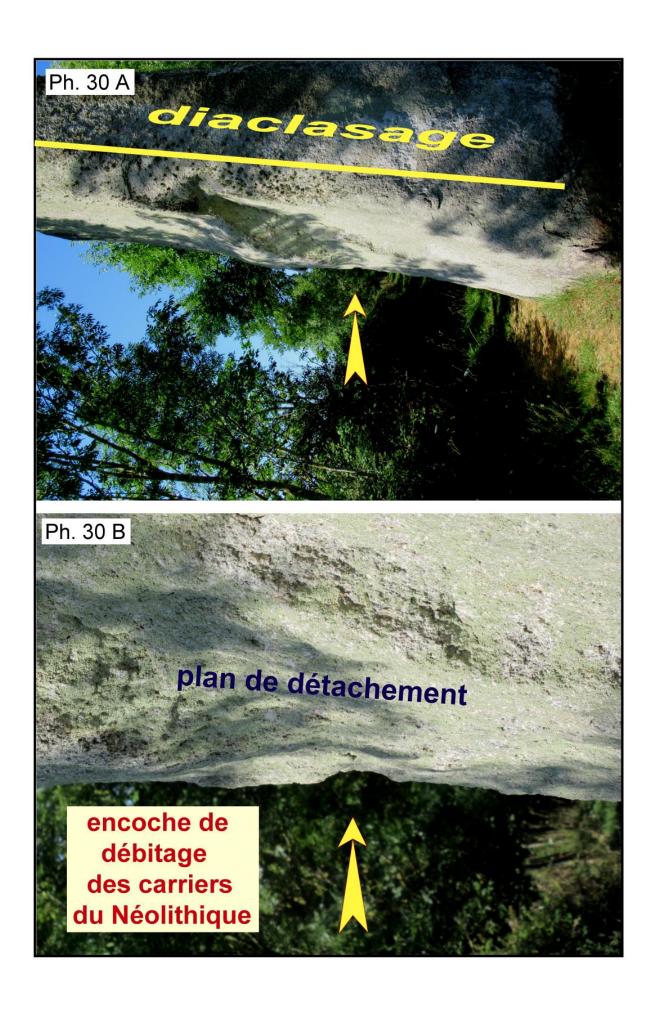
Le dolmen est édifié sur un substratum granitique. La plupart des pierres sont en granite. Mais on compte aussi plusieurs des blocs de grès ladère et au moins une plaque de calcaire silicifié. Plusieurs blocs ont été partiellement débités par des carriers « modernes », d'où l'accumulation d'éclats nombreux, tant de granite que de grès et de calcaire silicifié. Toutefois, au pied ouest de l'orthostate de chevet, il reste un amas de terre et de rocaille qui serait un résidu de la couverture du cairn. Les débris altérés de granite, grès et calcaire peuvent également provenir du cairn. Enfin, les restes d'un menhir de granite, initialement situés au nord, à moins de cent mètres, ont été jetés sur le côté nord du dolmen lors des travaux de remembrement en 1969.

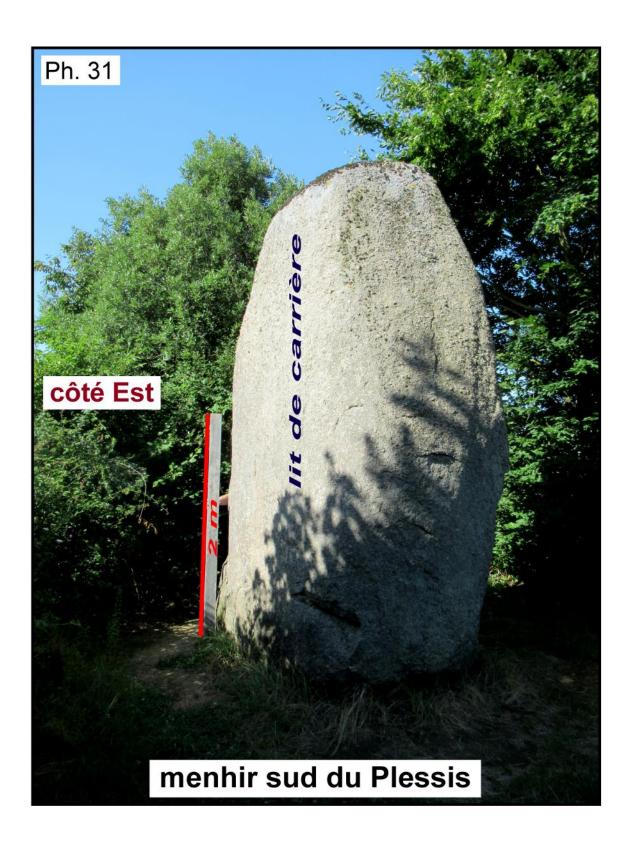
La fouille de 1902 a abouti à l'exhumation d'ossements humains et animaux et à la collecte de fragments de céramique et de silex et de quelques résidus métalliques. Ces débris, avec, particulièrement un grand tesson d'un vase de l'Age du Fer, indiquent une réutilisation tardive du site funéraire.

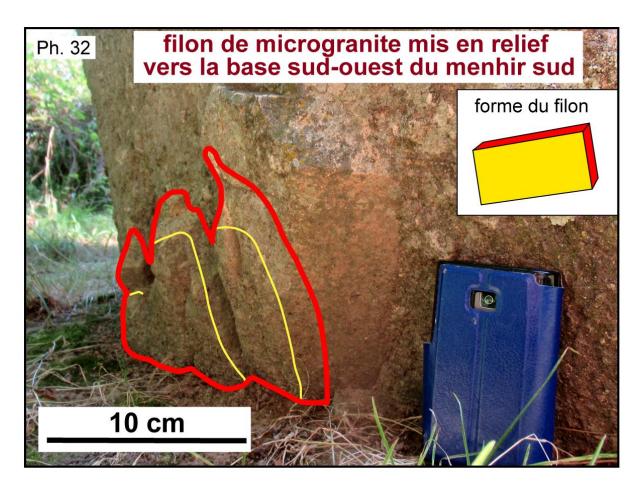


















Discussion

Les alignements du Bois de Fourgon et de sites voisins ont permis la mise en évidence de deux périodes d'édification de monuments mégalithiques.

La première période est celle de l'implantation de coffres et de petits menhirs ou stèles sculptées avec un aspect anthropomorphe accusé. Elle correspond, en particulier, à la réalisation de l'« alignement » G2bis, à la tête de la statue-menhir du G2 et aux restes du coffre du G1, sans parler des deux autres coffres du Bois de Fourgon que nous n'avons pas visité (Figure 1). Une mesure C¹⁴ et de rares céramiques de la culture de Chambon permettent de dater ce mégalithisme initial du Néolithique moyen I, aux environs de 4 500 ans avant J.-C., voire un peu plus tôt, soit entre 4 700 et 4 500 ans avant J.-C. selon Joussaume (2016). C'est probablement l'époque du début de l'édification des dolmens à couloir en référence à la **Figure 10** empruntée à R. Joussaume (2016).

La deuxième période voit l'implantation des grands menhirs, isolés, en couple, en triangle ou en alignements courts. Souvent, l'implantation des alignements de grands menhirs se fait à l'emplacement même d'un ouvrage de la première période. Or les éléments de ce premier ouvrage d'une ancienne population ne sont pas déplacés, mais simplement couchés et déprédés. Lorsqu'il s'agit de stèles anthropomorphes, les têtes sont brisées et laissées sur place. Il y a là clairement la démonstration d'une appropriation culturelle d'un lieu sacré d'un ancien peuple ou une ancienne tribu par une nouvelle population ou une nouvelle tribu qui veut faire l'étalage de sa puissance par le gigantisme de ses monuments. D'ailleurs, toutes les hauteurs et tous les moindres reliefs entre les vallées sont alors occupés par des grands monuments mégalithiques ostentatoires. Les pierres levées sont alors systématiquement orientées vers le soleil levant. Ces diverses caractéristiques marquent l'installation et le développement d'un même groupe culturel. Cette seconde période peut être datée de la fin du Néolithique moyen I et du Néolithique moyen II. Elle s'étalerait de 4 300 à 3 500 ans avant J.-C. (Joussaume, 2016). Il y aurait eu, en premier lieu, l'érection des grands menhirs et l'édification des dolmens à couloir. Par la suite, vers la fin de cette période, une troisième population ou simplement une descendance des grands mégalitheurs va édifier les dolmens angevins, dans une conception différente de l'occupation des sites et de l'architectonie des monuments funéraires. Les monuments restent mégalithiques, mais sont localisés dans les vallées et souvent à proximité immédiate des approvisionnements en blocs rocheux.

Figure 10

Chronologie du Mésolithique à l'Age du Fer
(Joussaume, 2016, figure 6, d'après Large)

adaptée aux périodes mégalithiques du secteur d'Avrillé

Datations avant JC.	Périodes		Réalisations	Cultures
500	Age du Fer		premiers outils en fer	
1000	Áge	final		
1500	du Bronze	moyen	premiers outils en bronze	
2000				
2500	Chalcolithique		première métallurgie du cuivre	Campaniforme
3000		final	premiers objets en cuivre poignards en silex	Artenacien
	Néolithique	récent	enceintes à fossés interrompus	Néolithique récent du Seuil du Poitou Matignons
2500 0000 périodes mégalithiques		moyen II	dolmens angevins alignements de grands menhirs et	Néolithique moyen de l'Ouest
4500 sapo		moyen I	dolmens à couloir lignes de stèles	Culture de Chambon
5000 5000		ancien	premiers agriculteurs	Néolithique ancien Centre-Atlantique
5500				
6000	Mésolithique		derniers chasseurs (microlithisme)	Retzien

Le CAIRN

Au centre de préhistoire de Saint-Hilaire-la-Forêt ou CAIRN (Centre Archéologique d'Initiation et de Recherche sur le Néolithique), nous avons été reçus par Johnny Férré médiateur culturel qui nous a longuement entretenu et diverti sur la vie des hommes du Néolithique (**Ph. 36**). Trois points remarquables ont été présentés et spectaculairement illustrés : 1) la taille des silex, 2) l'art du feu et 3) la technique de la chasse à l'aide d'un propulseur de lance ou de sagaies.

La taille d'un outil en silex commence par l'examen et la mise en forme d'un bloc ou nucleus (**Ph. 37**). Le bloc préparé et servant à obtenir une série d'éclat a souvent l'aspect d'une motte de beurre (**Ph. 38**). Le plan de frappe sur le nucleus étant préparé, on détache une lame ou un éclat. Selon la nature du percuteur, dure ou tendre, pierre ou bois de cerf, et l'angle d'impact, le tailleur contrôle la direction et la profondeur de propagation de l'onde de choc dans le bloc de silex. Ainsi, la lame est plus ou moins fine et longue. Cette lame est ensuite retouchée par pression pour régulariser le bord (**Ph. 39**). Pour cela, on utilise un compresseur le plus souvent en bois de cervidé. Le bord est encore abrasé avec un petit galet plat pour affiner le tranchant (**Ph. 40**). L'outil peut ensuite être inséré et collé dans un manche de bois, d'os ou de bois de cervidé, comme le montre la collection réalisée par notre animateur (**Ph. 41** et **42**).

Dans les sites archéologiques de la région vendéenne, les silex sont abondants et d'origine très diverses. Beaucoup proviendraient de Touraine ou de Saintonge et indiquent des réseaux d'échanges parfois lointains. Mais les néolithiques utilisaient aussi des matériaux locaux comme les plaques de calcaire silicifié de la base du Jurassique. Les outils obtenus sont moins beaux, mais tout aussi efficaces.

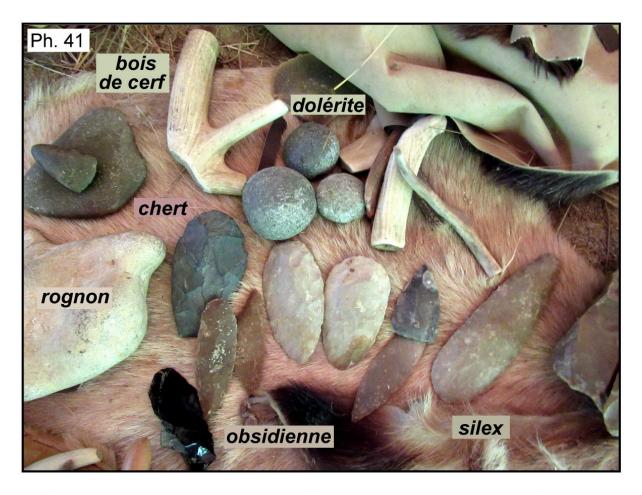


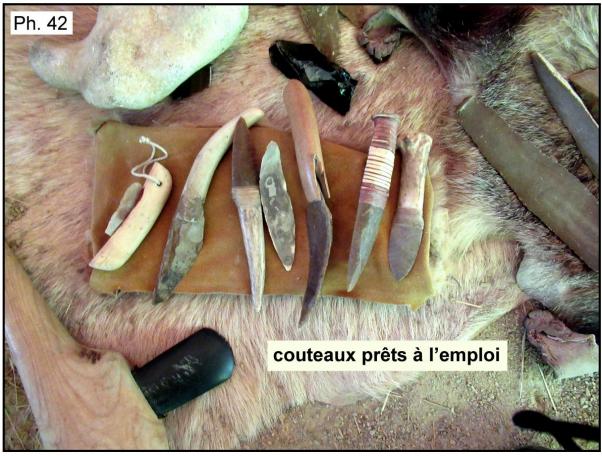












La maîtrise du feu a été un jalon important dans l'amélioration des conditions de vie de nos lointains ancêtres. Le feu permet de se chauffer, de s'éclairer, de se protéger des bêtes agressives et, bien sûr, de cuire les aliments qui deviennent ainsi beaucoup plus assimilables. Utilisant une allumette ou un briquet pour allumer notre barbecue, on pourrait croire que, sans ces outils, obtenir du feu doit être une opération longue et fastidieuse. Il n'en est rien. En à peine trente secondes, notre animateur, Johnny Férré enflamme un bouchon de paille.

Deux méthodes permettent de faire du feu. La première utilise un morceau de silex et un rognon de marcassite, variété de sulfure de fer. Ces deux objets sont présents conjointement dans les bancs de craie et de certains calcaires, comme sur le littoral de Longeville-sur-mer. En frappant la marcassite avec le silex ou tout autre roche équivalente, voire un autre morceau de marcassite, on obtient des étincelles chaudes, à la différence des étincelles froides obtenues en frappant deux silex. On peut ainsi enflammer un fragment d'amadou issu d'un champignon polypore d'aspect spongieux accroché aux troncs de certains arbres. D'autres fibres végétales sont aussi utilisables. En soufflant sur les mini braises allumées dans un morceau d'amadou effiloché, on enflamme des herbes sèches, puis des brindilles. L'opération est quasi instantanée. Combien de temps a-t-il fallu pour que nos ancêtres fassent l'amalgame des outils et conditions nécessaires à cette opération ? Sans doute pas longtemps. La marcassite est un minéral très commun dans les bassins carbonatés. Nul doute que nos ancêtres l'utilisaient pour diverses préparations. Maintenant encore, on prête à la marcassite des propriétés étonnantes comme stimuler les facultés intellectuelles! On devrait tous en avoir dans sa poche. En voulant en broyer un morceau, on peut voir les étincelles qui s'en échappent brûler les points de chute, comme la manche de chemise (oui ça arrive).

La seconde méthode semble plus intuitive puisque chacun sait que le frottement produit de la chaleur. On utilise une planchette et une baguette de bois, peuplier ou tilleul. Après avoir taillé une petite rainure sur le bord de la planchette, on applique une pointe de la baguette dans la rainure et on la fait tourner rapidement. La rotation s'effectue soit entre les paumes des mains soit à l'aide d'un archet en insérant la baguette dans la corde, l'autre pointe est maintenue dans le creux d'une petite pierre en paumelle tenue de l'autre main. Après quelques va-et-vient de l'archet, la friction de la pointe de la baguette sur la planchette produit une fine sciure qui s'enflamme lorsque la température atteint celle de la combustion du bois. Il convient de choisir l'essence de bois à faible température de combustion de bonne dureté et texture pour qu'elle produise de la sciure par frottement. On verse alors les petites braises dans un bouchon de paille. On souffle doucement et le feu apparaît.

L'invention du propulseur de sagaies a permis de multiplier par quatre ou cinq la distance de jet, par rapport au simple lancer manuel, et cela, à une vitesse bien supérieure, généralement multipliée par trois. Le jet peut aller jusqu'à 80 m mais n'est vraiment précis qu'à 20 ou 30 m. Il est alors possible au chasseur d'approcher le gibier sans aller jusqu'à la distance de fuite. Qui plus est, un petit groupe de chasseur peut lancer simultanément des sagaies sur un troupeau et être sûr de blesser gravement au moins un animal. Cette arme peut alors concurrencer l'arc et la flèche, avec une force de frappe supérieure. Pourtant l'arc finira par détrôner la sagaie par sa plus grande maniabilité et précision. Démonstration nous est faite avec un lancer manuel simple, puis un lancer avec propulseur. Le progrès est assez stupéfiant.

A l'issue de cette présentation, nous avons visité les nouvelles salles de la préhistoire particulièrement dévolues aux sites néolithiques de Vendée.

D'aucuns n'ont pas manqué d'admirer au passage dans le parc du CAIRN les nouvelles réalisations de monuments et d'habitations préhistoriques, dont une reconstitution d'un coffre funéraire et d'un cairn presque grandeur nature avec une belle enveloppe tumulaire (**Ph. 43** et **44**). Le coffre du Paradis aux Anes près de Jard-sur-mer, sépulture individuelle est représenté à l'échelle ½ . Il a été fouillé par R. Joussaune en 1967 et daté d'environ 2 500 ans avant J.-C..





Références

- Audé L., 1840. Notice sur les monuments celtiques d'une partie du département de la Vendée. Mem. Société des Antiquaires de l'Ouest, VII, 82-98, carte Pl. II.
- Baudouin M., Lacouloumère G., 1904a. Les menhirs du Plessis au Bernard (Vendée). L'Homme Préhistorique, 2° année, n° 2, 33-54.
- Baudouin M., Lacouloumère G., 1904b. L'allée couverte de la Pierre-Folle du Plessis au Bernard (Vendée). Fouilles et début de restauration. L'Homme Préhistorique, t. 3, n° 6, 161-204.
- Baudry F., 1962. Antiquités celtiques de la Vendée. Canton de Talmond. Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée, VIII, 157-180.
- Benéteau G., Gandriau O., Rousseleau R., 2000. Les alignements de menhirs G.1 et G.2 du Bois de Fourgon à Avrillé (Vendée). Bull. Société Préhistorique Française 97 (3), 433-452.
- Benéteau-Douillard G. (2012). Le complexe mégalithique du Bois de Fourgon à Avrillé (Vendée). Ed. Laboratoire d'Archéologie de La Bretonnière-La-Claye, Vendée, Etudes et Recherches en Archéologie et Groupement Vendéen de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique, 207 p. Imprimerie Rochelaise.
- Joussaume R. (2016). Palets et minches de Gargantua. Mégalithisme dans le Centre-Ouest de la France. Publications Chauvinoises, Chauvigny, Vienne, Memoria momenti n° 39, 388 p.

Photos de André POUCLET, sauf Photos 20, 21, 23, 34 et 35 marquées JC, de Jean CHAUVET.